



Le Département mobilisé pour prévenir le décrochage scolaire chez les collégiens

Le Département d'un côté. L'Éducation nationale de l'autre. Entre les deux, des collégiens susceptibles de tomber dans les affres du décrochage scolaire. Thématique qui a réuni le 17 mars la collectivité et ses partenaires afin de renforcer une collaboration ayant pris un nouveau virage en 2019.

Une journée partagée entre le pôle universitaire, à Gap, et l'Hôtel du Département. Jeudi 17 mars, la collectivité et l'Éducation nationale ont voulu mettre de nouveau l'accent sur les actions qui les rassemblent au service d'une cause de haute importance : la lutte contre le décrochage scolaire. Une lutte relevant exclusivement de la compétence étatique, mais qui ne laisse pas de marquer la collectivité. Par l'entremise de sa direction de l'Éducation, de la jeunesse et des sports, elle agit à son niveau pour venir en aide aux collégiens haut-alpins les plus en difficulté. Loin du tapage médiatique, les élus départementaux ont ainsi voté en septembre 2019 un dispositif de prévention des risques de décrochage scolaire. Un dispositif mis à l'épreuve dès avril 2019. « Le test a été concluant, ce qui nous a conduit à le pérenniser », explique Christine Balducchi, cheffe du service Éducation. Lors de l'année scolaire

2019/2020, 118 jeunes collégiens ont été suivis et 106, en 2020/2021. Un chiffre en légère baisse qui s'explique notamment par la pandémie qui a durement frappé le monde de l'éducation et éloigné des collèges certaines familles.

* Genèse *

À l'origine de ce dispositif, le soutien financier du Département apporté à l'association 4,3,2,A, située dans le nord des Hautes-Alpes (environ 40 000 € par an). Conventionnée par l'Éducation nationale, 4,3,2,A s'est avérée être le parfait trait-d'union entre les familles de collégiens flirtant avec le décrochage scolaire et l'institution éducative. Résultat, les jeunes pris en charge sont parvenus à renouer avec l'École.

Loin d'être jalouse de sa réussite, l'association a proposé au Département d'essayer sur une plus grande partie du territoire. Trois autres structures ont ainsi pu intégrer le dispositif : le centre social Planète Champsaur-Valgo, l'association Adelha et la communauté de communes Buëch Dévoluy. Les deux premières bénéficient par ailleurs d'un soutien financier (subvention départementale d'environ 15 000 € par an et par structure).

* Fonctionnement *

Qui sont les jeunes ciblés ? « Les collégiens de moins de 16 ans entrés dans un pro-

cessus de rejet de l'institution scolaire et en risque de marginalisation. Ces derniers doivent également être scolarisés et/ou résider dans un territoire rural, isolé et de montagne », précise Christine Balducchi. Comment sont-ils aidés ? Des « coordonnateurs de lien social » s'attachent à mettre en connexion le jeune et sa famille avec le collège et l'ensemble des travailleurs sociaux concernés par la situation. De quoi disposer d'une vision globale de l'environnement dans lequel évolue l'ado, à l'école comme en dehors.

Un « plan de conditions de réussite » est ainsi élaboré, sous l'autorité du chef d'établissement. Pourquoi lui ? Le collège reste à la base de tout. C'est entre ses murs que sont, en effet, repérés les élèves qui ne vont pas bien. Mais les actions mises en place interviennent généralement sur le temps périscolaire. « S'il est estimé qu'une inscription dans un club de sport peut participer à l'épanouissement du jeune, le coordonnateur sera là pour accompagner sa famille dans les démarches ou la mettre en relation avec un éducateur, le cas échéant », donne à titre d'exemple Christine Balducchi.

* Mission mieux identifiée *

Après plus de deux ans d'existence, « la mission de ces coordonnateurs (au nombre de quatre) est mieux identifiée par l'ensemble des partenaires. Mais il reste encore du chemin à parcourir, d'où l'importance de multiplier les temps d'échanges, notamment par le biais de ce séminaire du 17 mars », souligne la cheffe du service Éducation. En parallèle, sont organisés deux fois par an des comités de pilotage, et technique, à raison d'une fois par trimestre. Le coordonnateur réunit également l'ensemble des acteurs intervenant autour d'un même jeune dès que la station l'exige.

Côté perspective, s'est posée la question du prolongement du suivi des collégiens concernés dès la fin de leur année de 3^{ème}. La réflexion est en marche. □

